

Les monts Matobo (Zimbabwe)

No 306 rev

1. IDENTIFICATION

État Partie : République du Zimbabwe
Bien proposé : Monts Matobo
Lieu : Matebeleland, Province du Sud
Date de réception : 19 février 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, paragraphe 39, il s'agit d'un *paysage culturel*.

Brève description :

Le bien proposé pour inscription montre une profusion de formes rocheuses remarquables s'élevant au-dessus du bouclier de granite qui couvre la plus grande partie du Zimbabwe. Les grands blocs de roche offrent des abris naturels en abondance et sont collectivement associés à l'occupation humaine depuis le début de l'âge de la pierre jusqu'au début des temps historiques puis de façon intermittente ensuite. Ils sont également un lieu spectaculaire abritant une collection de peintures rupestres exceptionnelles.

Les formations granitiques étroitement groupées ont permis le développement d'un système écologique complexe et très spécifique à Matobo, qui apparaît comme une île rocheuse humide entourée des savanes semi-arides du sud-ouest du Zimbabwe.

Les monts Matobo constituent une forte attraction pour la communauté locale qui utilise toujours les lieux sacrés et les sanctuaires en étroite liaison avec les activités traditionnelles, sociales et économiques.

2. LE BIEN

Description

À 35 km au sud de Bulawayo dans le sud-ouest du Zimbabwe, le site proposé de Matobo couvre une superficie de 2050 km². Il est entouré d'une zone tampon de 1050 km².

Le paysage se distingue de la savane aride environnante d'un point de vue visuel et d'un point de vue écologique. Des formations rocheuses à profusion, disposées sur une

zone relativement restreinte, s'élèvent pour former une multitude de collines. Leurs formes résultent de la variation des alignements et des compositions des couches granitiques qui ont réagi différemment sous l'action de millions d'années d'érosion naturelle. Le paysage est composé d'inselbergs (grands blocs de roches dressées), de « kopjes » (crêtes crénelées), de « dwalas » (dômes bosselés) et de chaos de blocs rocheux.

Ces formations extraordinaires de roches granitiques ont exercé une forte influence sur la totalité de la zone, tant sur le plan naturel que sur le plan culturel.

L'existence d'espaces discrets, abrités et souvent réduits, au milieu de cette riche profusion de roches, a favorisé une grande variété de microclimats, permettant le développement d'habitats extrêmement divers. La végétation, composée d'espèces très variées, a elle-même suscité le développement d'une faune très variée.

Ces qualités naturelles ont constitué un attrait dynamique pour les hommes vivant dans la région depuis le début de l'âge de la pierre. Dans les cavernes naturelles et sur les blocs et les aplombs rocheux, un corpus impressionnant d'art rupestre se déploie, dont une grande partie date de l'âge de la pierre.

Les communautés locales continuent d'entretenir des liens étroits avec les monts Matobo. Cela se matérialise par la persistance des croyances indigènes et des pratiques associées à Matobo, lieu sacré, siège de Dieu, (Mwari/Mwali), maison des esprits ancestraux, lieu de rituels et de cérémonies consacrés à la pluie, aux récoltes, à la maladie et à l'apaisement des esprits.

Globalement, le paysage possède de solides qualités esthétiques. Le phénomène naturel confère au lieu une 'beauté naturelle' impressionnante. À partir de points stratégiques perchés sur les collines s'offrent des vues spectaculaires sur les paysages environnants. On comprend pourquoi tant d'hommes ont attribué à ce paysage des vertus particulières.

Le paysage culturel des monts Matobo proposé pour inscription possède les éléments suivants :

- Peintures rupestres – un important corpus de peintures ;
- Sites archéologiques des âges de la pierre et du fer ;
- Sites historiques des périodes pré-coloniales, coloniales et post-coloniales ;
- Patrimoine naturel – formations rocheuses ; grande biodiversité ; espèces rares ;
- Culture immatérielle vivante associée aux formes rocheuses.

- Peintures rupestres – un important corpus de peintures :

Matobo possède peut-être la plus grande concentration de sites d'art rupestres dans le sud de l'Afrique. Le dossier de proposition d'inscription affirme que les monts Matobo renferment « pas moins de 3 500 sites d'art rupestre », sans malheureusement illustrer cette déclaration. Quoi qu'il en soit, même une estimation plus réservée, qui évalue le nombre de sites connus à environ 700 - chacun contenant un grand nombre de peintures, peut-être 20 000 en tout -

donne au corpus de peintures une importance considérable en taille et en densité.

On trouve des peintures dans les grottes, sur la face arrondie de blocs de roche et sur les aplombs rocheux. D'un point de vue stylistique, Matobo fait partie d'une « région » d'art rupestre qui s'étend de l'Afrique du Sud à la Tanzanie. La majorité des peintures datent de la fin de la période de l'âge de la pierre, certaines ont été réalisées par les communautés agricoles de l'âge du fer.

Parmi les grottes de plus grandes dimensions, certaines comportent plusieurs centaines de peintures d'une extrême beauté visuelle – comme l'image de la girafe au galop dans la grotte Inanke.

Les peintures les plus anciennes, associées à la chasse et à la cueillette, utilisent essentiellement des pigments rouges – ocre rouge – mélangés avec un liant non encore identifié. Les peintures les plus récentes associées aux communautés agricoles utilisent des pigments blancs - kaolin ou quartz. Cette distinction stylistique est valable pour toute la région.

Les quantités insuffisantes de matériaux organiques dans les pigments ne permettent pas la datation directe des peintures. Des méthodes indirectes – utilisant les sujets peints et la présence de pigments dans les gisements archéologiques – suggèrent que les peintures les plus anciennes datent d'au moins 13 000 ans.

Les sujets des peintures sont essentiellement des interprétations naturalistes des hommes, des animaux et des arbres. Il y a également des représentations impressionnistes, de nombreuses peintures déformant les proportions du corps ou faisant varier les proportions et les dimensions des sujets pour donner un sens de mouvement ou d'importance. Dans de nombreux sites des peintures se superposent. Les peintures les plus récentes paraissent aussi montrer une cosmologie complexe liée aux croyances religieuses.

L'analyse des styles suggère que les images peintes par les chasseurs-cueilleurs ont progressivement évolué du simple contour à la polychromie. Les peintures les plus récentes des premières communautés agricoles montrent des talents bien inférieurs et une précision dans le dessin beaucoup moins bonne par comparaison aux images plus anciennes.

Plusieurs de ces grottes sont ouvertes au public.

- Sites archéologiques des âges de la pierre et du fer :

D'abondants vestiges archéologiques ont été collectés dans les abris sous-roche pour les périodes de l'âge de la pierre et de l'âge du fer qui ont beaucoup contribué à comprendre l'histoire pré-coloniale de la région. La grotte Bamabati – une de celles qui ont été les plus fouillées et étudiées dans le sud de l'Afrique – a produit la pierre décorée la plus ancienne trouvée au Zimbabwe avec ce qui semble être de la poterie datant de l'âge de la pierre. Ailleurs, des outils, des ustensiles et des restes humains ont été datés du milieu ou de la fin de l'âge de la pierre. Dans de nombreuses grottes, les gisements de l'âge du fer recouvrent ceux de l'âge de la pierre.

Parmi les vestiges importants de l'âge du fer, on trouve des restes de murs d'enclos de pierres sèches et des silos à grains.

- Sites historiques des périodes pré-coloniales, coloniales et post-coloniales :

Les tombes du roi Mzilikazi, qui forma la nation Ndebele, et de Cecil Rhodes, qui conduisit les colons européens dans le pays, se trouvent dans la zone proposée pour inscription.

- Patrimoine naturel – formations rocheuses ; grande biodiversité ; espèces rares :

Les vallées entre les rochers regorgent de cours d'eau et de torrents qui favorisent la présence d'une flore très diversifiée - lichens, figues et aloès, *Brachystegis*, *Mopaani* et plus de 100 espèces d'herbes graminiformes. Au moins cinq espèces de plantes sont indigènes de la région de Matobo (*Cyphostemma milleri*, *Lobelia lobata*, *Triaspis dumeticola*, *Maytenus heterophylla puberula* et *Turrea fischeri eylasii*). La région abrite aussi neuf autres espèces de plantes.

Parmi les 189 espèces de mammifères indigènes du Zimbabwe, 88 sont présentes dans les monts Matobo. La zone possède la plus grande densité de léopards au Zimbabwe. De nombreux autres mammifères ont été réintroduits ces dernières années, par exemple le rhinocéros blanc – un des sujets peints dans les grottes. Près de 330 espèces d'oiseaux ont été répertoriées, dont 40 espèces d'oiseaux de proie et la plus forte densité d'aigles noirs enregistrée en Afrique, dont plus de 70 couples nichent dans les monts Matobo.

- Culture immatérielle vivante associée aux formes rocheuses :

Matobo connaît une grande variété de cultes divinatoires du grand Dieu, Mwali, dont la voix est entendue dans les roches. Ce puissant oracle lie les communautés indigènes aux collines – les esprits ancestraux vivent dans les forêts, les montagnes, les grottes, les arbres creux et les étangs sacrés. Certains affirment que ces croyances remontent aux hommes de l'âge du fer qui habitèrent dans cette région, de sorte qu'il existe peut-être un lien avec l'art rupestre.

Les hommes qui vivent à proximité entretiennent un lien puissant et immatériel avec les formations naturelles des roches granitiques. Ces dernières sont devenues des objets d'importance spirituelle qui donnent aux hommes la l'inspiration, la fertilité, la santé et le contact avec les esprits ancestraux.

Dans les monts Matobo, certains lieux sont connus pour être des sanctuaires. Njelei, précisément associé aux rituels agricoles, est l'un des plus importants ; il attire la ferveur des hommes venant d'aussi loin que l'Afrique du Sud, la Namibie, le Botswana et le Lesotho. Dulu est visité toute l'année par des malades.

Les rituels et les pèlerinages inspirent aux hommes un profond respect pour ces lieux et la forte volonté de les préserver, car si ce lieu venait à être dégradé, les Dieux et les Esprits perdraient leurs demeures. Des tabous agissent aussi pour conserver intactes les ressources naturelles ; il

est ainsi interdit de chasser des animaux et d'abattre des arbres de la forêt sacrée.

Ces liens immatériels sont invisibles et leur pérennité dépend uniquement de la mémoire collective et des pratiques sociales.

Histoire

Les fouilles archéologiques et l'analyse des peintures rupestres fournissent des témoignages sur les débuts de l'histoire de la région. Ceux-ci indiquent un usage long et peut-être ininterrompu des grottes depuis l'âge de la pierre jusqu'au début des temps historiques, d'abord par les sociétés de chasseurs-cueilleurs puis par une nouvelle population de l'âge du fer qui pratique l'agriculture. Dans le contexte du Zimbabwe, la séparation entre les périodes préhistorique et historique est mal définie.

Les sites d'art rupestre sont d'abord signalés dans les carnets des missionnaires, des chercheurs de minerais et des explorateurs qui relatent l'arrivée et l'installation du groupe Ndebele au cours de la première moitié du XIXe siècle sous la conduite du roi Mzilikazi. Mhlahlandlela, dans les limites nord des monts Matobo, fut l'un des premiers villages. La ville de Bulawayo fut fondée peu après. À peu près à la même époque, les Nguni, fuyant le Zululand, arrivèrent dans la région.

La résistance des populations locales aux premiers colons est bien connue. Pendant les confrontations de 1893 et 1896 entre Cecil Rhodes et les Ndebele, les monts Matobo jouèrent un rôle central en offrant un refuge à la population locale qui fut inspirée par les oracles des sanctuaires Mwari.

La plus grande partie de la région, qui forme désormais le parc national Rhodes Matopos, fut déclarée zone de conservation naturelle en 1926.

Politique de gestion

Pour donner une image cohérente du paysage qui intègre non seulement les peintures rupestres et les batholithes mais aussi les fortes interactions sociales entre les populations locales et les caractéristiques immatérielles, la proposition suggère d'établir une limite plus vaste que celle du parc national Rhodes Matopo. Les délimitations proposées couvrent deux conseils de district ruraux, ce qui entraîne des implications importantes au niveau de la gestion.

Dans la zone proposée pour inscription, il existe trois types de propriétés :

- le parc national Rhodes Matopo – géré par le service de gestion des Parcs nationaux, de la faune et de la flore (ministère de l'Environnement) (le DNPWLM) ;
- des terres communales gérées par les Conseils des districts ruraux de Matopo et Umzingwane pour le compte du Président et du peuple du Zimbabwe ;
- des terres privées – gérées par des personnes privées.

Le parc national est géré par le DNPWLM qui a pour mission de préserver la valeur de ses ressources naturelles. Ce service doit devenir une administration unique, indépendante et statutaire placée sous l'autorité du ministère. La gestion des biens archéologiques et des autres biens culturels est placée sous la responsabilité des Musées et monuments nationaux (NMMZ) (Affaires intérieures), quel que soit le type de propriété. Toutefois, la propriété et la gestion des sanctuaires et des activités rituelles sont placées sous la responsabilité des membres de la communauté. Les agences suivantes ont aussi des responsabilités de gestion dans la zone proposée pour inscription : le Bureau des ressources naturelles, le Service des forêts et le Comité Rhodes Matopo.

Actuellement, aucun organe ne coordonne les activités à l'intérieur du site proposé pour inscription ; quelques zones grises sont gérées selon la volonté de l'une ou l'autre des parties à endosser la responsabilité de la conservation.

Si l'État partie propose le site pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial en tant que paysage culturel, il sera primordial de créer une autorité composée de représentants de toutes les parties prenantes officielles, des fermiers, des habitants des campagnes environnantes et de l'industrie du tourisme.

Il existe un précédent de ce type au Zimbabwe, à savoir la création d'un organe statutaire, avec l'aide de la Suède (SIDA) et du Japon (JICA), qui a endossé le rôle d'entité légale chargée de la gestion du site du patrimoine mondial des chutes Victoria. Malheureusement, cette entité ne fonctionne plus depuis un moment en raison de restrictions financières.

Le plan de gestion propose un comité de gestion pour le site du patrimoine mondial qui consistera en une assemblée composée des représentants des organes statutaires principaux ainsi que des chefs et des gardiens des sanctuaires. Il serait souhaitable d'élargir cette équipe pour inclure les participants et parties prenantes cités plus haut. Il est envisagé que le comité de gestion coordonne des plans de gestion préparés par les parties prenantes et encourage la préparation de plans pour les zones qui n'en ont pas.

Le plan de gestion actuel est essentiellement une description de l'état existant. Il ne traite ni de la nécessité de procéder à des recherches sur la zone, ni de la manière d'adjoindre des pratiques prudentes aux modes de gestion de base actuels. Ainsi n'est-il fait aucune mention de la recherche entreprise par des anthropologues et des historiens spécialistes des traditions orales sur les savoirs indigènes et sur le patrimoine immatériel associé au site. Le plan n'indique pas non plus comment rassembler les qualités culturelles et naturelles – traitées séparément dans le plan – afin que la zone puisse être gérée en tant que paysage culturel.

Actuellement, les études d'impact sur l'environnement ne sont pas obligatoires au Zimbabwe mais l'instrument statutaire constitué pour les chutes Victoria les rendait nécessaires pour tout développement dans ce site du patrimoine mondial. Une nouvelle loi sur l'environnement a été préparée qui les rendra obligatoires dans tout le pays mais elle n'a pas encore été présentée au Parlement.

Lorsqu'un organe de gestion sera créé pour les monts Matobo, il devra traiter cette question en priorité.

Dispositions légales :

Quatre lois, qui gouvernent le patrimoine culturel et naturel et l'administration des conseils des districts ruraux, garantissent la protection juridique des monts Matobo : la loi sur les conseils de districts urbains, la loi sur les parcs naturels, la faune et la flore, la loi sur le Bureau des ressources naturelles et la loi sur les musées et les monuments nationaux.

Ressources :

Actuellement, le financement des travaux dans la zone du bien proposé pour inscription est distribué par les divers organismes qui ont une responsabilité de gestion. Rien n'indique dans le plan de gestion que ces organismes ont une quelconque obligation de fournir des fonds supplémentaires pour permettre l'application du plan.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Les monts Matobo possèdent des qualités à la fois culturelles et naturelles d'une valeur éducative, scientifique et esthétique exceptionnelle.

Le patrimoine culturel concerne une période de plus de 500 000 ans, avec une occupation humaine continue d'au moins 100 000 ans, comme le constate l'étude des nombreux sites d'art rupestre et d'abris recelant des gisements de l'âge de la pierre et de l'âge du fer. Aujourd'hui, les monts Matobo sont consacrés à la religion Mwari ; ils sont le siège de ce Dieu et des esprits ancestraux ; les sanctuaires sont le lieu de contact de la communauté des hommes avec les esprits.

La zone est considérée comme un refuge de la plus haute importance pour les oiseaux de proie – en particulier l'aigle noir ; elle possède une grande densité d'espèces prédatrices et une grande diversité botanique pour trois espèces, les herbes et les petites plantes à fleurs.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

L'ICOMOS et l'UICN ont évalué le bien en 1983-1984. Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en octobre 2002.

Conservation

Historique de la conservation :

Aucun détail n'est donné concernant ce sujet. Toutefois, un corpus important d'ouvrages scientifiques a été produit sur ce site – comme l'indiquent les volumineuses bibliographies du dossier de proposition d'inscription et du plan de gestion. L'intérêt scientifique pour le site ne tarit pas.

État de conservation :

Aucun texte formel n'est fourni dans le dossier de proposition d'inscription ou le plan de gestion. Des programmes de conservation, initiés dans les années 1990 avec l'aide de la Norvège et du Sri Lanka, ont contribué à susciter une prise de conscience et développé des compétences, mais ils ont été suspendus en raison de la situation politique du pays.

Actuellement, la conservation semble plutôt être d'ordre réactif, et orientée vers l'entretien plutôt que la conservation ou les travaux de conservation préventive.

La seule recherche active mentionnée porte sur le programme de surveillance de l'aigle noir, qui est mené par des bénévoles. La localisation et la documentation sur les sites d'art rupestre sont réalisées par un bénévole – mais actuellement l'information n'est pas transmise aux Musées et monuments nationaux (NMMZ).

Analyse des risques :

Le plan de gestion comporte l'analyse des risques suivants :

- Pression de la population
- Catastrophes naturelles
- Pression des visiteurs/ du tourisme
- Pression du développement

Le risque suivant ressort du dossier :

- Désintérêt pour les croyances traditionnelles.

Les thèmes mentionnés sont étudiés individuellement :

- Pression de la population :

Une augmentation importante de la population vivant dans la zone depuis 100 ans a eut un impact négatif sur l'environnement. L'agriculture dans certaines zones est contraire aux efforts de reboisement ; la chasse illégale est pratiquée ; les brûlis incontrôlés portent tort à la faune et à la flore. Il ressort aussi du plan de gestion que, malgré ces empiètements, l'agriculture locale ne suffit à nourrir les habitants du parc.

Le besoin croissant de matériaux de construction pour les maisons pole et dagga traditionnelles ajoute au problème de déforestation.

Le programme gouvernemental d'implantation de la population permet de réinstaller quelques fermiers hors de la zone communale ; d'autres actions de ce type sont attendues. On encourage l'utilisation d'autres matériaux pour la construction des maisons – bien que cela ait un impact négatif sur les traditions architecturales vernaculaires.

Certains programmes encouragent la connaissance et la compréhension de l'importance culturelle de la région.

- Catastrophes naturelles :

La région est sujette à la sécheresse et aux inondations. Environ tous les dix ans, des cyclones traversent les terres

et apportent des pluies diluviennes. La végétation naturelle semble à peine assez robuste pour résister à l'impact de ces extrêmes et l'érosion du sol pose un problème grave.

Pour fournir de l'eau en temps de sécheresse, des projets de construction de barrage ont été recommandés.

La plus grande menace qui pèse sur l'environnement après la pression de la population est l'introduction de plantes exotiques. Le risque actuel provient du lantanié (*Lantana camara*) qui s'est acclimaté dans les collines orientales et certaines parties du parc national. L'introduction récente de l'eucalyptus et de l'hystrix étalé constitue également une menace potentielle, de même que la fougère *Azolla* dans le barrage Maleme. Le DNPWLM décrit des stratégies pour lutter contre ces espèces envahissantes dans son plan de gestion.

- Pression des visiteurs et du tourisme :

Depuis les années 1980, le tourisme s'est développé rapidement dans le parc national Matobo, enregistrant le deuxième chiffre de visiteurs après les chutes Victoria, avec 100 000 visites annuelles. À défaut d'une direction centrale du site, la satisfaction des besoins des visiteurs est pourvue par des initiatives commerciales et communales. L'augmentation du nombre des visiteurs commence à produire de légers effets néfastes, en particulier sur les peintures rupestres - poussière, graffitis et aspersion d'eau pour améliorer l'aspect des peintures sur les photographies. On remarque aussi la coupe illégale de certaines espèces d'arbres pour produire des objets sculptés pour les touristes.

Le plan de gestion reconnaît ces problèmes et la nécessité de concevoir des stratégies pour mieux gérer les visiteurs et de placer un personnel suffisant sur les sites ouverts au public.

- Pression du développement :

La pression du développement provient essentiellement de la demande des visiteurs pour plus de confort et d'équipements. La densification des infrastructures routières et hôtelières et des capacités d'hébergement (auberges, camping, caravaning), quoi qu'elle ne soit pas encore gênante, commence à modifier le paysage.

- Désintérêt pour les croyances traditionnelles :

L'expert parti en mission rapporte une inquiétude exprimée par les anciens qui constatent que les plus jeunes se détournent des traditions. À en juger par des livres comme celui de Terrence Ranger, *Voices from the Rocks (les voix des rochers)*, ce phénomène est apparu progressivement dès la fin du XIXe siècle.

Authenticité et intégrité

L'authenticité et l'intégrité du site des monts Matobo doit concerner tous les éléments : peintures rupestres, patrimoine naturel, sites archéologiques, patrimoine immatériel.

L'authenticité des peintures rupestres des chasseurs-cueilleurs et des populations d'agriculteurs dans les monts

Matobo est amplement confirmée. Les peintures rupestres persistent *in situ* et sont toujours liées à un paysage qui renvoie à des éléments de traditions pastorales et agricoles. Elles ont donc un haut degré d'authenticité.

Globalement, les peintures rupestres sont en assez bon état de conservation. La dégradation naturelle est la principale cause de modification ; bien qu'elle entraîne une difficulté d'interprétation de certaines peintures, elle fait partie de la relation entre les images et leur environnement. Les visiteurs contribuent aussi à certains légers dommages.

Les peintures sont fortement compromises dans une seule grotte. En effet, dans la grotte Pomongwe, des expériences ont été menées dans les années 1920 avec de l'huile de lin comme agent de conservation et cela a eu pour effet d'assombrir les images.

Les vestiges archéologiques semblent bien préservés dans les grottes, autant dans celles où des fouilles à grande échelle ont été réalisées que dans celles qui sont susceptibles de produire de futures découvertes.

Pendant sa visite, l'expert a vérifié l'authenticité des traditions vivantes et du patrimoine immatériel associés au site, qui établit le lien entre les valeurs culturelles et les valeurs naturelles.

Les gardiens et les anciens des deux sanctuaires visités (Njelele et Dula) estiment que plus de mille personnes visitent ces lieux chaque année. Le visiteur égaré à Njelele ne saurait en comprendre l'importance sans explications verbales et écrites parce que la valeur de ce lieu se trouve dans les caractéristiques naturelles des rochers et des terrasses adjacentes où les pèlerins participent aux cérémonies annuelles qui se déroulent pendant trois semaines au mois d'août, accompagnées de danses, de rituels et de repas. Dans ce lieu, il n'y a aucune construction, aucune structure bâtie, aucun mur ou autres traces de présence humaine, hormis une palissade en bois pour démarquer la ligne que l'on ne peut franchir sans l'autorisation des esprits ancestraux qui sont consultés par le gardien et les anciens.

Évaluation comparative

Des valeurs immatérielles similaires à celles de Matobo existent dans la région d'Inyanga à l'est du Zimbabwe (ce site n'est pas encore proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, mais il est inscrit sur la liste indicative) où des sanctuaires sont encore utilisés. Comparativement, les monts Matobo possèdent toutefois une intégrité physique bien plus grande et il est prouvé que les populations entretiennent, en interaction avec le paysage, des activités culturelles et des croyances bien plus riches et depuis bien plus longtemps qu'à Inyanga.

Hors des frontières du Zimbabwe, le site du patrimoine mondial comparable le plus proche se trouve à l'ouest, à Tsodilo, où les caractéristiques géologiques sont similaires, mais à une échelle beaucoup moins importante. L'art rupestre à Tsodilo appartient à une tradition différente de celle des monts Matobo, et date d'une époque bien plus récente (2000 ans). Le patrimoine immatériel de Tsodilo fait aussi partie d'une culture vivante, avec un sanctuaire visité par les populations locales, mais il s'agit d'une

tradition et de croyances différentes de celles qui se pratiquent dans les monts Matobo.

En Namibie, l'art rupestre de Brandberg (inscrit sur la liste indicative) est comparable à celui des monts Matobo en densité, en ancienneté, en qualité et en traditions, mais le site de Brandberg ne possède pas la continuité des traditions vivantes.

À l'est, l'art rupestre de la région de Chongoni au Malawi (proposition d'inscription actuellement en préparation) est étroitement lié aux rituels encore pratiqués aujourd'hui, mais la tradition est celle d'un peuple d'agriculteurs et non pas de chasseurs-cueilleurs.

Au sud, le site mixte culturel et naturel d'uKhahlamba / parc du Drakensberg en Afrique du Sud partage quelques caractéristiques avec les peintures rupestres des chasseurs-cueilleurs des monts Matobo, mais l'environnement et les caractéristiques géologiques des deux sites sont très différents et uKhahlamba n'a pas de valeur comparable de patrimoine vivant. Le paysage culturel du Mapungubwe, récemment proposé pour inscription, possède une densité beaucoup plus faible d'art rupestre, qui ne ressemble que partiellement aux peintures des chasseurs-cueilleurs des monts Matobo ; de plus, la période pour laquelle ce site est proposé en tant que paysage culturel n'est pas bien représentée dans les monts Matobo.

Ce qui précède correspond à une étude thématique des sites d'art rupestre dans le sud de l'Afrique, qui a été entreprise par l'ICOMOS en collaboration avec les membres du SARAP, le Projet d'art rupestre du sud de l'Afrique.

Au nord, la proposition d'inscription de l'art rupestre de Kasama en Zambie est en préparation, mais les peintures et les croyances qui les entourent sont beaucoup plus récentes que celles des monts Matobo ; il en résulte que les sujets représentés et les styles et techniques utilisés sont très différents.

Hors du continent africain, on peut noter des ressemblances avec des sites comme les parcs nationaux d'Uluru-Kata Tjuta et de Kakadu en Australie.

La proposition d'inscription du paysage culturel des monts Matobo ne fait donc pas double emploi avec des biens comparables dans le sud de l'Afrique ou des régions plus lointaines déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ou sur des listes indicatives. En revanche, elle présente un haut degré de ressemblance avec plusieurs sites qui ont des liens spirituels immatériels forts et durables avec les populations locales, sans toutefois posséder de preuves matérielles qui démontrent ces liens.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

La valeur universelle des monts Matobo provient de ce que les hommes ont eu une interaction et ont été inspirés par les formations rocheuses naturelles spectaculaires sur de nombreux millénaires. Cette interaction a produit l'une des collections d'art rupestre les plus remarquables du sud de l'Afrique ; elle a aussi suscité de fortes croyances religieuses qui jouent encore un rôle majeur dans la société

locale contemporaine ; elle prouve une association quasi ininterrompue entre l'homme et son environnement au cours des derniers 100 000 ans. Les qualités naturelles de Matobo possèdent donc de fortes associations culturelles.

Évaluation des critères :

Les critères retenus par le Zimbabwe pour proposer les monts Matobo en tant que paysage culturel sont les critères iii et vi :

Critère iii : Les riches témoignages apportés par l'art rupestre et les fouilles archéologiques de Matobo montrent que le site a été occupé pendant au moins 500 000 ans. Ces témoignages révèlent aussi la vie des hommes des sociétés de cueilleurs chasseurs de l'âge de la pierre et la manière dont les hommes de l'âge du fer leur ont succédé.

Les monts Matobo possèdent une des plus fortes densités d'art rupestre dans le sud de l'Afrique remontant à au moins 13 000 ans. Les peintures illustrent l'évolution des styles artistiques et des croyances socio-religieuses. L'ensemble apporte le témoignage d'une riche tradition culturelle qui a maintenant disparu.

Critère vi : La religion Mwari, qui est encore pratiquée dans la région et qui date probablement de l'âge du fer, compte parmi les traditions divinatoires les plus puissantes du sud de l'Afrique. Les rochers de Matobo étant considérés comme le siège de Dieu et des esprits ancestraux. Les sanctuaires sacrés dans les monts sont des lieux où les hommes entrent en contact avec le monde des esprits. Les traditions de divination encore vivantes et associées aux sanctuaires comptent parmi les traditions immatérielles les plus puissantes du sud de l'Afrique.

Critère v : Le critère v aurait aussi pu être retenu. L'important à Matobo est la manière dont les communautés vivant en harmonie avec le paysage environnant ont interagi avec les collines rocheuses Matobo. Cette interaction se manifeste par les milliers de peintures rupestres ainsi que par les traditions religieuses actuelles qui sont associées aux roches : ce sont des réponses communautaires, et non pas individuelles, à un paysage. Ce dernier est donc à la fois matériel et immatériel, car il est le reflet d'une culture originale qui fait ressortir le pouvoir des roches et des éléments de l'environnement naturel.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Il s'agit de la deuxième proposition d'inscription pour le site. La première (1983-1984) portait sur un site naturel. La valeur des peintures rupestres fut reconnue à l'époque de la première proposition d'inscription, de même que leur environnement : «...la région, avec ses collines granitiques couvertes de forêts, offre un paysage plein d'inspiration pour les sites d'art rupestre exceptionnels ». L'examen de la proposition fut différé par le Bureau, qui nota qu'il « manquait des justifications pour l'inscription » et « demanda à l'État partie de soumettre de nouveau cette proposition d'inscription en définissant les critères naturels et culturels justifiant celle-ci » (SC-84/CONF. 001/9, p. 15).

Aujourd'hui, la proposition d'inscription traite ces points et elle est soumise sur la base des critères de paysage culturel qui n'existait pas au moment de la première proposition.

Il ne fait aucun doute que les monts Matobo ont influencé les croyances, les rituels, la culture, l'économie et le style de vie des peuples qui, pendant plus de 100 000 ans, vécurent dans leur voisinage. Ces peuples ont laissé des preuves matérielles et immatérielles de leur attachement au paysage, et un grand nombre des valeurs du patrimoine naturel qui donnèrent naissance à leur croyance sont encore intactes.

La proposition d'inscription met en exergue l'aspect «paysage culturel vivant» des monts Matobo, où l'interaction des hommes avec leur environnement est ancrée dans le passé, toujours florissante et la preuve vivante d'une culture locale forte.

Le texte de la proposition d'inscription manque néanmoins d'arguments convaincants. Des informations complémentaires fournies par l'expert et d'autres personnes ont aidé à clarifier la situation de manière que l'ICOMOS puisse soutenir l'inscription du site en tant que paysage culturel.

Restent les problèmes soulevés par la gestion du paysage culturel, qui proviennent principalement du manque de clarté du texte concernant les qualités naturelles et culturelles du paysage et la manière dont ces dernières sont intégrées pour refléter l'évolution dynamique du paysage dans sa totalité. Le plan de gestion aura donc besoin d'être modifié pour prendre en compte une pensée plus globale et pour définir des moyens par lesquels cette pensée peut jouer un rôle proactif dans la gestion. Il faudra aussi trouver des moyens de faire des recherches sur les systèmes de croyance importants afin d'évaluer dans quelle mesure ces croyances sont sur le déclin, et si elles le sont, à quelle vitesse.

Il conviendrait peut-être aussi de fournir un plan de gestion qui soit plus spécifiquement détaillé que le plan de gestion actuel. Le nouveau plan pourrait identifier les domaines d'investigation et de recherche clés, recueillir des informations importantes sur les patrimoines culturels, naturels et immatériels, et proposer des stratégies capables de conserver la valeur des patrimoines matériels et immatériels.

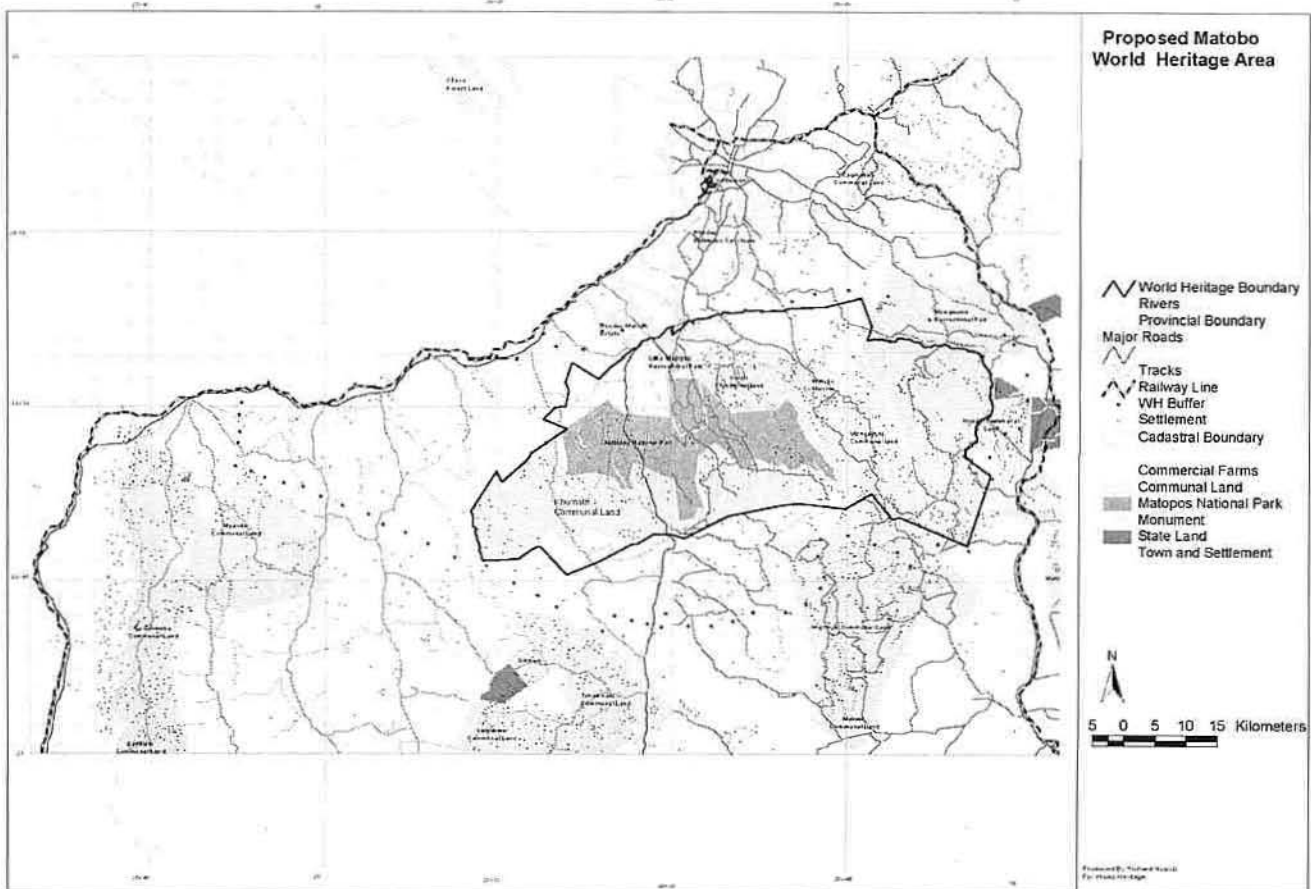
L'établissement d'une autorité de gestion de haut niveau, et la collaboration de représentants du tourisme et de spécialistes de l'histoire orale permettront de réaliser cette pensée intégrée.

Recommandation concernant l'inscription

Que l'examen de ce bien soit *différé* pour permettre à l'État partie de fournir un plan de gestion révisé qui traite :

- la question de la gestion intégrée du site afin d'assurer un développement durable qui respecte les paramètres culturels et naturels d'un paysage culturel ;
- l'intégration des questions de patrimoine immatériel dans la gestion et l'interprétation ;
- la nécessité de concevoir un plan de conservation pour les principales caractéristiques du site.

ICOMOS, mars 2003



**Map showing the boundaries of the site
Plan de délimitation du site**